

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 9 AVRIL 2025 à 18h30



Présent.e.s : Thierry BEBERT, Ondine DELATTRE, Caroline FABRE, Maryse FABRE, Benjamin MAILLAND, Jean-Gabriel MAYEUR, Pierre SIMON, Sébastien SOUDIEUX

Absent.e.s excusé.e.s : Sylvain MORINO ayant donné pouvoir à Sébastien SOUDIEUX, Jérôme GUGGISBERG ayant donné pouvoir à Thierry BEBERT, Mathilde THIOU ayant donné pouvoir à Ondine DELATTRE

Secrétaire de séance : Pierre SIMON

quorum : 6

Pierre SIMON est désigné secrétaire de séance.

Le PV de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés :

- **APPROUVE** la cession aux consorts BERGOIN à titre gratuit par la commune de la parcelle B 844 pour une superficie totale de 6m².
- **APPROUVE** la cession aux époux MERMET Georges à titre gratuit par la commune des parcelles B 840, 841, 842 et 843 pour une superficie totale de 559m².
- **APPROUVE** le projet de création d'une servitude de passage sur les parcelles D310 et D312, appartenant M. et Mme Georges MERMET, pour permettre l'accès à la parcelle D852 (division de la D744) où se situe le chalet de la Plate.
- **CLASSE** la parcelle B 839 dans le domaine public routier communal.

Suite au conseil municipal du 7 janvier 2025 ayant retenu les candidats suivants, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés :

- **ACCEPTE DE METTRE FIN** au bail emphytéotique signé le 11 janvier 2024 avec Atémia au motif de l'intérêt général, et ce, sans indemnisation et **APPROUVE** le projet de Bail Emphytéotique à intervenir avec Atémia concernant uniquement le bâtiment d'accueil du site (foyer nordique) et un chalet bois avec terrasse ;
- **APPROUVE** le projet de Bail Emphytéotique à intervenir avec société NATURAL BREAK pour la structuration et l'exploitation d'une activité d'habitations légères de loisirs sur le plateau nordique de Saint François de Sales ;
- **APPROUVE** le projet de Bail Emphytéotique à intervenir avec la société JIM PERSPECTIVE pour la structuration et l'exploitation du chalet de La Plate sur le plateau nordique de Saint François de Sales.

La séance est levée à vingt-trois heure trente.

Rédigé par le secrétaire de séance, approuvé lors de la séance du 5 juin 2025.

Maryse FABRE
Le Maire



Pierre SIMON
Le secrétaire de séance